



Maison de quartier Nobel (Kourou) réhabilitée sous forme de chantier d'insertion (ADSSUK)



L'INFO DE L'IAE

Avril 2013, Numéro 6

SOMMAIRE

* L'insertion par le sport est en Marche à Macouria	P 1
* L'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	P 2
Zoom sur LIBI NA WAN	P 3
Lumière sur la Commune du Mois Saint Georges de l'Oyapock	P 4

L'insertion par le sport est en marche à Macouria



Le PLIE Guyane œuvre pour la mise en œuvre d'Ateliers Chantiers d'insertion innovant. Loin d'être un vœu pieu, cette volonté se concrétise par la validation par le CDIAE d'un projet d'ACI par le sport porté par la Commune de Macouria.

Ce chantier d'insertion aura pour objet la réalisation d'activité sportive par un public en difficulté. Celui-ci sera formé au BAFA, au Certificat de Qualification Professionnelle(CQP) Activité gymnique d'entretien et d'expression (AG2E), au CQP Jeu sportif et jeux d'opposition (JSJO), ainsi qu'au PSC1.

La Commune procèdera au recrutement de 10 résidents en difficulté d'insertion. Ils seront salariés sous contrat aidé de 26h par semaine durant un an.

Info pratique

Le PLIE Guyane se met à l'heure du numérique et vous donne rendez-vous sur son blog : plieguyane.overblog.com

Correspondance avec le PLIE Guyane :
PLIE Guyane - BP580 - 97300 CAYENNE.

L'ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION (ETTI)

L'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) a pour **activité exclusive l'insertion professionnelle des personnes en difficulté**. Elle leur propose des missions auprès d'entreprises utilisatrices, ainsi qu'un **suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions**. Soumise à l'ensemble des règles relatives au travail temporaire (la durée des contrats de mission peut toutefois être portée à 24 mois, renouvellement compris, au lieu de 18 mois dans le cas général), **l'entreprise doit en outre conclure une convention avec l'Etat, d'une durée maximale de 3 ans**.

Sous réserve de recruter un public agréé par Pôle emploi, l'entreprise peut bénéficier d'aides de l'Etat, dans les conditions suivantes :

- toutes les ETTI bénéficient, dans les conditions de droit commun, de **l'allègement de cotisations patronales sur les bas et moyens salaires** pour leurs salariés en mission de travail temporaire ;
- le montant annuel de l'aide au poste d'accompagnement est fixé à **51 000 € pour l'accompagnement de douze salariés (équivalent temps plein)** en insertion, agréés par Pôle emploi.

L'aide au poste d'accompagnement est proratisée en fonction du nombre de salariés en insertion mis à disposition (équivalent temps plein). Elle n'est pas cumulable pour un même poste avec une autre aide à l'emploi financée par l'Etat.

Peuvent effectuer des missions d'intérim pour le compte d'une entreprise de travail temporaire d'insertion, les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et notamment :

- **les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,**
- **les bénéficiaires du RSA,**
- **les demandeurs d'emploi de longue durée,**
- **les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale,...**

L'ETTI conclut avec le bénéficiaire un contrat de travail temporaire dont la durée peut atteindre 24 mois (renouvellement compris).

La personne concernée devient alors salariée de l'entreprise et perçoit une **rémunération au moins égale au SMIC**.

Deux Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion exercent en Guyane, il s'agit de :

- Guyane Travail Temporaire, situé 11 avenue Voltaire à Cayenne
- Ergos, situé 50 Centre Commercial de Montjoly 2 à Rémire Montjoly

Source : www.travail-emploi.gouv.fr



ZOOM SUR...



Association Libi Na Wan
6 Rue Cali – 97310 Kourou
Téléphone : 0594 22 37 48



ACI Construction de
carbet



ACI Menuiserie
ébénisterie d'art

LIBI NA WAN

Association de loi 1901, Libi Na Wan est établit à Kourou au sein du Village Saramaca. Elle œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi. A ce titre elle développe des ateliers chantier d'insertion, proposant ainsi aux bénéficiaires un accompagnement socioprofessionnel et une formation.

Depuis 2011, le PLIE Guyane soutient financièrement les ateliers chantiers d'insertion (ACI) de Libi Na Wan et met à disposition des modèles de documents (règlement intérieur, livret d'accueil,...) afin de participer à l'amélioration de la qualité de service de l'association.

Durant les ACI les salariés de Libi Na Wan réalisent des objets en bois de Guyane (table, banc, bureaux, objets de décorations,...). Ceux-ci sont mis en vente et participent à la valorisation des salariés en insertion et à la pérennité de l'association. Certains articles peuvent être réalisés en dehors des ACI et sur commande.

En 2012 l'association a porté deux ACI :

- ACI Construction de Carbet
- ACI Menuiseries et Ebénisterie d'art

Mettant ainsi en emploi 20 chômeurs issus des différents quartiers de Kourou.



LUMIERE SUR LA COMMUNE DU MOIS



Saint Georges de l'Oyapock

La Commune de Saint Georges de l'Oyapock a développé son activité en faveur de l'insertion par l'activité économique. Elle propose, par le biais d'un chantier d'insertion, un accompagnement social et professionnel adapté, une formation de remise à niveau, une formation professionnelle et un emploi salarié en CUI CAE.

Elle développe actuellement un chantier d'insertion de Réhabilitation de la gragerie avec le recrutement de 10 résidents issus des principaux prescripteurs du territoire : Mission locale régionale de Guyane, le Pole Emploi et la DICS (ex-ADI). Ces salariés bénéficient d'un contrat de travail de 26 heures avec pour objet la réhabilitation de la gragerie communale.



Comité de pilotage ACI Réhabilitation gragerie du 04/12/2012, en présence de Madame le Maire.



Directeur de publication : Hubert CONTOUT
Rédaction et réalisation : Malika TAUBIRA
Contact : taubira.pliegyane@orange.fr
05 94 28 93 40 – 0694 20 29 47